

3^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le lundi 17 mars 2025, à 19 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE CAP-ROUGE

4473, rue Saint-Félix, Québec

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Jean-Pierre Fillion
Mme Marie-Ève Lacroix
M. Michel Lagacé
Mme Catherine Arrouart
M. Denis Jean
M. Louis Martin

Président
Vice-présidente
Trésorier
Administratrice
Administrateur
Conseiller municipal

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Ariane Ste-Marie
Mme Léonie Mandang
M. Philippe Moussette
Mme Nabila Saidji
Mme Anne Corriveau

Secrétaire
Administratrice
Administrateur
Administratrice
Conseillère municipale

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ASSISTENT ÉGALEMENT :

Mme Priscilla Lafond
Mme Virginie Bocher
4 participants

Conseillère en consultations publiques
Secrétaire de soutien

3^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le lundi 17 mars 2025, à 19 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE CAP-ROUGE

4473, rue Saint-Félix, Québec

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 17 février 2025	19 h 10
4. Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 30
5. Période de questions et commentaires des citoyens	19 h 45
6. Dossiers du conseil de quartier	20 h 00
• Suivi des comités	
• Assemblée générale annuelle	
•	
7. Fonctionnement	20 h 30
• Information et communication	
• Trésorerie	
8. Divers	20 h 40
9. Levée de l'assemblée	20 h 50

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Jean-Pierre Fillion, ouvre la séance à 19 h 07.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution CQCR-25-CA-11 :

Mme Catherine Arrouart propose l'adoption de l'ordre du jour, secondée par M. Jean-Pierre Fillion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption et suivi du procès-verbal du 17 février 2025

-Corridor scolaire Marguerite-D'Youville : Pas de réponse à la résolution **CQCR-25-CA-06** :

-Marais Isabelle : Pas de réponse à la résolution **CQCR-25-CA-07**, mais la demande a été fermée. Mme Lafond pense qu'il s'agit peut-être d'une erreur et va s'informer.

-Vision Chaudière : Une présentation des modifications à apporter au Schéma d'aménagement et de développement du secteur Chaudière aura lieu le jeudi 20 mars à 19 h au Centre communautaire de Cap-Rouge.

-Nouvelle école : Mme Lafond s'est informée, le terrain de la future école n'a toujours pas été choisi.

-Mobilité durable : La présentation du RTC du 24 février dernier est disponible en ligne (<https://www.voielibre rtcquebec.ca/cap-rouge>). Il y aura d'importantes modifications des parcours.

Résolution CQCR-25-CA-12 :

Sur proposition de M. Denis Jean, secondée par M. Michel Lagacé, le procès-verbal du 17 février 2025 est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Période d'intervention des conseillers municipaux

M. Louis Martin :

- Au comité exécutif du 5 mars, l'interdiction de tourner à droite au feu rouge, de la Côte de Cap-Rouge vers la rue Provancher, a été adoptée.
- La consultation « Imaginons nos bibliothèques » pour l'arrondissement Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge a eu lieu le 27 février dernier. Une vingtaine de citoyens ont fait plusieurs suggestions très intéressantes.
- Le sommet du Plan urbain de logement aura lieu le 27 mars. Un administrateur par conseil de quartier peut y assister.
- Les modifications règlementaires au PIIA de Cap-Rouge ont été adoptées au dernier conseil d'arrondissement.
- La construction de la rue Pauline-Roy-Rouillard dans le secteur Legendre a débuté.
- Le festival Découvr'arts ne comportera plus de spectacles mais seulement une exposition par manque de bénévoles.

5. Période de questions et commentaire des citoyens

Une citoyenne remarque une mauvaise communication de l'information concernant le secteur Cap-Rouge. Elle aimerait que toutes les activités et les nouvelles soient annoncées en un seul endroit, comme par exemple le journal local, sans avoir à rechercher activement l'information sur internet ou par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

Cette citoyenne souligne également le mauvais état des rues et l'entretien déficient des sentiers de marche du terrain de golf. Le CQCR lui recommande d'appeler au 311.

6. Dossiers du conseil de quartier

- Livre d'or : Le comité du Livre d'or s'est réuni pour choisir les lauréats 2025 :

Résolution CQCR-25-CA-13 :

Il est proposé par M. Jean-Pierre Fillion et appuyé par M. Michel Lagacé que **Mme Madeleine Dorval** soit signataire du Livre d'Or 2025 du Conseil de quartier du Cap-Rouge pour son implication bénévole de près de 40 ans, dont 15 ans au conseil d'administration de Découvr'arts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution CQCR-25-CA-14 :

Il est proposé par M. Jean-Pierre Fillion et appuyé par Mme Catherine Arrouart que **Mme Marie-Claude Caron** soit signataire du Livre d'Or 2025 du Conseil de quartier du Cap-Rouge pour son projet de la Fondation Paksac de distribution de matériel scolaire dans la région de la Capitale-Nationale, y compris au centre l'Escale de Cap-Rouge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution CQCR-25-CA-15 :

Il est proposé par M. Jean-Pierre Fillion et appuyé par M. Michel Lagacé que **Mme Marie-Hélène Lachapelle** soit signataire du Livre d'Or 2025 du Conseil de quartier du Cap-Rouge pour son implication comme présidente au conseil d'administration du Marché Public de Cap-Rouge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution CQCR-25-CA-16 :

Sur proposition de M. Michel Lagacé, secondée par Mme Marie-Ève Lacroix, il est résolu de remettre une bourse de 150 \$ à chacun des lauréats du Livre d'or.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution CQCR-25-CA-17 :

Il est proposé par M. Jean-Pierre Fillion et appuyé par M. Michel Lagacé que les personnes ou organismes suivants soit proposés comme candidats pour le Livre d'Or 2026 du Conseil de quartier du Cap-Rouge

- Le Club Lions de Cap-Rouge/Saint-Augustin, qui fêtera son 50^{ème} anniversaire de création, pour l'ensemble de son implication dans la communauté carougeoise.
- M. Stéphane Bégin, pour son implication dans les activités de la communauté carougeoise.
- M. Roch Maltais, pour sa présidence du Conseil de bassin de la rivière Cap-Rouge et celle du Conseil de quartier du Cap-Rouge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mention honorable :

Résolution CQCR-25-CA-18 :

Il est proposé par M. Jean-Pierre Fillion et appuyé par M. Michel Lagacé qu'une mention honorable soit décernée aux **élèves et enseignantes de 6^{ème} année** ainsi qu'à la **direction de l'école des Sources de Cap-Rouge** pour leur implication dans la clinique annuelle de sang d'Héma-Québec, pour l'année courante et pour toutes les années précédentes où s'est tenue cette clinique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il a été convenu que des mentions honorables soient remises en cours d'année au Club Lions de Cap-Rouge-St-Augustin et au comité organisateur du Marché de Noël.

Résolution CQCR-25-CA-19 :

Un budget de 350\$ est proposé par Mme Catherine Arrouart et secondé par M. Michel Lagacé pour l'organisation des activités, incluant la collation et les certificats encadrés qui seront remis aux lauréats lors de l'assemblée générale annuelle du CQCR qui aura lieu le 28 avril 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Livre d'or 2023 : M. Fillion propose de bonifier le libellé concernant le lauréat M. Paul Langlois, pour son implication dans les Sentiers du Bonheur. Il considère que cela ne reflète pas à sa juste valeur sa contribution globale à la vie communautaire carougeoise, en plus de cautionner une activité réalisée sur des terrains privés sans autorisation des propriétaires. Sa suggestion n'est pas retenue par les administrateurs qui ne souhaitent pas modifier les reconnaissances décernées par de précédents administrateurs.
- 20^{ème} anniversaire du CQCR : Une trentaine de personnes ont confirmé leur présence. M. Fillion a demandé des commandites auprès des députés provinciaux et fédéraux. Le député fédéral a répondu par la négative en raison de la proximité des élections. Mme Saidji a effectué des démarches de son côté. M. Martin remarque qu'il est possible de demander des commandites aux conseillers municipaux qui disposent d'un budget publicitaire.
- Mobilité durable : Aménagement du lien alternatif de la côte de Cap-Rouge :

Résolution CQCR-25-CA-20 :

Considérant la problématique maintes fois discutée de la dangerosité de la Côte de Cap-Rouge pour les cyclistes et de la difficulté d'usage de la piste cyclable de contournement, le Conseil de quartier du Cap-Rouge propose cette résolution à la Ville de Québec.

Dans cet enjeu il y aurait avantage de s'inspirer entre autres de la montée Gilmour (pour cyclistes et piétons), qui permet de s'affranchir de la côte Gilmour (pour véhicules automobiles). Les cyclistes avaient auparavant l'obligation d'emprunter cette dernière pour franchir la falaise; ils n'avaient pas le choix. Ils ont délaissé la côte depuis, au profit de la montée multiusage. Les côtes de Cap-Rouge et Gilmour font partie intégrante de la colline de Québec*. Elles en partagent le dénivelé et la pente.

* Aussi appelé promontoire de Québec, escarpement de Québec ou plateau de Québec-Sainte-Foy.

1. Sur la dangerosité de la Côte de Cap-Rouge

- ATTENDU que la côte de Cap-Rouge est considérée dangereuse, autant par son étroitesse et sa forte pente que par une circulation automobile parfois dense et un aménagement des voies contraignants de part et d'autre du feu de circulation à son intersection avec la rue Provancher;
- ATTENDU l'impossibilité physique d'y aménager des infrastructures d'atténuation efficaces et sécuritaires pour les cyclistes;
- ATTENDU que les cyclistes arrivant du chemin Ste-Foy ne sont aucunement avertis de ce danger;
- ATTENDU qu'il s'y est produit des accidents de vélo parfois graves;
- ATTENDU qu'il est très risqué de s'y aventurer pour une clientèle débutante, à capacité restreinte ou familiale;
- ATTENDU qu'il serait imprudent et irresponsable de ne pas agir pour corriger la situation.

2. Sur les impacts négatifs de la dangerosité de la Côte de Cap-Rouge

- ATTENDU que la côte de Cap-Rouge, malgré sa dangerosité, fait partie du Corridor du Littoral et peut être considérée comme son principal obstacle;
- ATTENDU que la côte de Cap-Rouge, malgré sa dangerosité, fait partie du réseau québécois de la Route verte et peut être considéré comme un des principaux obstacles;
- ATTENDU que la dangerosité de la côte de Cap-Rouge peut facilement expliquer le retard de l'implantation du réseau àVélo à Cap-Rouge, notamment parce qu'il serait irresponsable d'y diriger des cyclistes non expérimentés sur des vélos qu'ils n'empruntent qu'occasionnellement (et sans casque obligatoire);
- ATTENDU que la dangerosité de la côte de Cap-Rouge peut facilement expliquer les incertitudes décisionnelles quant au tracé du futur corridor VivaCité dans le secteur de Cap-Rouge, aucun tracé direct ne pouvant satisfaire aux exigences requises;

- ATTENDU que la côte de Cap-Rouge est le seul lien, cyclable ou non, entre le plateau de la Ville de Québec et l'ouest de la région;
- ATTENDU le peu d'attrait existant pour franchir le talus de Cap-Rouge par une clientèle âgée ou familiale.

3. Sur l'inefficacité de la descente alternative de contournement

- ATTENDU que la descente alternative dans le talus du parc Cartier-Roberval ne peut être raisonnablement qualifiée de cyclable;
- ATTENDU que la descente alternative du talus du parc Cartier-Roberval est inadéquate pour le vélo;
- ATTENDU que la descente alternative du talus du parc Cartier-Roberval peut être considérée tout aussi dangereuse que la côte de Cap-Rouge;
- ATTENDU que la descente alternative du talus du parc Cartier-Roberval est empruntée presque majoritairement par des piétons;
- ATTENDU que cette descente se termine par des escaliers;
- ATTENDU que, malgré le fait qu'elle n'a de cyclable que le nom, cette descente alternative est tout de même considérée comme une piste cyclable officielle sur la carte de la Ville de Québec ainsi que par le réseau de la Route Verte;
- ATTENDU que cette désignation officielle peut porter à confusion sur sa sécurité et sa convivialité;
- ATTENDU que cette descente alternative n'est techniquement pas vraiment cyclable;
- ATTENDU que les dalots aménagés dans les escaliers permettant la descente ou la montée de vélo poussés à la main ne sont pas vraiment utilisables pour une clientèle âgée, surtout en mobilité assistée, à cause entre autres du poids élevé des vélos électriques;
- ATTENDU que la descente alternative actuelle n'est pas accessible à d'autres moyens de transport personnels.

4. Sur les représentations liées à la problématique

ATTENDU les nombreuses représentations du Conseil de quartier du Cap-Rouge en faveur d'une régularisation du lien cyclable entre la pointe Ste-Foy et le vieux Cap-Rouge;

ATTENDU les toutes aussi nombreuses intentions énoncées par la Ville de Québec de résoudre cette problématique;

ATTENDU les objectifs de sécurité et de convivialité identifiés par la Ville de Québec dans toutes ses initiatives touchant la mobilité active (Programme de sécurité routière, Vision de la mobilité active, planification du réseau VivaCité, déploiement du réseau àVélo etc.)

Il est proposé par M. Jean-Pierre Fillion et secondé par M. Michel Lagacé que :

Le Conseil de quartier du Cap-Rouge demande à la Ville de Québec de considérer la refonte complète de la descente alternative de la côte de Cap-Rouge qui prendrait en considération les éléments suivants :

- Une pente adoucie afin de permettre à la fois la montée aisée que la descente sécuritaire, autant en vélo ordinaire qu'assisté ou électrique;
- Un trajet qui pourrait au besoin inclure un ou plusieurs lacets;
- Un accès supérieur par la fin du chemin Saint-Louis (tel qu'actuellement);
- Un accès inférieur à l'intersection de la Côte de Cap-Rouge et la rue Provancher (tel qu'actuellement);
- Un accès inférieur à hauteur de chaussée, éliminant tout escalier;
- Un accès inférieur permettant une prise de vitesse adéquate en montée et un freinage préventif en descente;
- Un lien cycliste sécuritaire autant sur le chemin St-Félix que sur la rue Provancher;
- Un second accès supérieur par le haut de la Côte de Cap-Rouge, par exemple immédiatement à l'ouest du viaduc du chemin de fer (près de l'escalier);
- Un lien cyclable sécuritaire vers cet accès;

- Une signalisation en direction ouest sur le chemin Ste-Foy, un peu à l'ouest de son intersection avec la rue Louis-Francoeur, indiquant le degré de pente de la Côte de Cap-Rouge et/ou la dangerosité de cette côte;
- Prendre comme exemple la montée multifonctionnelle (vélos, piétons) Gilmour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Table de concertation sur le transport en commun : appuie à la formation de la TCTC

Résolution CQCR-25-CA-21 :

Appui à la création d'une table de concertation sur le transport en commun (TCTC) à Québec

CONSIDÉRANT l'importance grandissante que prendra le transport en commun dans la Ville dans les années à venir;

CONSIDÉRANT différents problèmes relevés au niveau du « service » en bus globalement;

CONSIDÉRANT la venue prochaine du tramway;

CONSIDÉRANT le constat des réductions de service fréquentes et non annoncées;

Il est proposé par M. Jean-Pierre Fillion et appuyé par Mme Marie-Ève Lacroix que le Conseil de quartier du Cap-Rouge recommande l'appui à la création d'une Table de concertation sur le transport en commun dans la Ville de Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sécurité routière : Pas de nouvelles de la demande de subvention déposée en novembre dernier.

-Aménagement du territoire :

Club de golf de Cap-Rouge : Le CQCR rencontrera le Comité citoyen/Projet Golf de Cap-Rouge mercredi soir et tiendra une rencontre préparatoire en ligne jeudi midi, afin d'émettre ses recommandations lors de la consultation publique du 24 mars prochain, concernant un projet immobilier de 8 étages sur le golf.

-Environnement et protection de la nature :

Demande de subvention de 4000\$ dans le cadre du programme 2025 sur la biodiversité de la ville de Québec :

Résolution CQCR-25-CA-22 :

Il est proposé par M. Jean-Pierre Fillion et appuyé par Mme Catherine Arrouart de déposer une demande de subvention de 4000\$ au Programme sur la biodiversité 2025 de la Ville de Québec pour un projet de trois volets touchant la biodiversité (animation nature, concours de parterres indigènes et capsules sur la biodiversité) qui seront gérés et administrés par la Maison Léon Provancher selon les documents déposés en annexe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

-Assemblée générale annuelle :

Mandats arrivant à échéance en avril :

2 postes de femmes : Mmes Catherine Arrouart et Marie-Ève Lacroix

2 postes d'hommes : Ms. Jean Pierre Fillion et Michel Lagacé

2 postes neutres et 3 postes cooptés sont également disponibles. Les candidatures peuvent être soumises en ligne ou en remplissant et en faisant signer un bulletin. Dix signatures de soutien sont nécessaires.

Par ailleurs, Mme Nabila Saidji, administratrice, Mme Marie-Ève Lacroix, vice-présidente, et M. Jean-Pierre Fillion, président, ont fait connaître leur intention de ne pas se représenter.

Plusieurs postes sont donc à pourvoir au sein du conseil d'administration du CQCR mais aucun candidat potentiel ne s'est manifesté jusqu'à présent. Mme Lafond s'inquiète du manque de relève. M. Fillion contactera le journal local pour la publication d'un article faisant la promotion du CQCR.

7. Fonctionnement

- Information et communication :

-Chantiers majeurs 2025 : En dehors des rues St-Félix (travaux d'aqueduc entre la marina et France-Roy, et resurfaçage entre Chaudière et Maire-Lessard) et Blaise-Pascal, aucun travaux d'asphaltage ne sont prévus à Cap-Rouge en 2025.

-Trottoir Charles-A.-Roy : Le trottoir aurait dû être déneigé cet hiver, mais l'information ne s'est pas rendue. Il le sera l'hiver prochain.

- Trésorerie :

M. Lagacé annonce un solde en banque de 2081,16 \$.

Résolution CQCR-25-CA-23:

M. Denis Jean, appuyé par M. Michel Lagacé, propose de remettre une somme de 120 \$ à Mme Virginie Bocher pour la rédaction du procès-verbal du 17 mars 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Divers

9. Levée de l'assemblée

Mme Catherine Arrouart propose et M. Denis Jean seconde, la levée de l'assemblée à 20 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal préparé par Mme Virginie Bocher et révisé par M. Jean-Pierre Fillion et Mme Ariane Ste-Marie.

Mme Ariane Ste-Marie, secrétaire

M. Jean-Pierre Fillion, président

projet

projet